



Centre
social



LA FORMATION VOLONTAIRE

Le BAFA

BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATEUR. TRICE

2020

2021

LE BAFA TE PRÉPARE À

Organiser des activités de qualité avec
des enfants et des jeunes,

Prendre en compte leurs *individualités*

Veiller à leur *Bien-être*

Vivre des *temps collectifs* riches et
originaux,

Vivre et *travailler en équipe*

Les 3 étapes de la formation

1

Stage théorique

8j

De manière théorique et pratique, tu apprends l'essentiel des 5 fonctions de l'animateur.trice :

Connaître les différents publics, préparer et animer des activités, travailler en équipe, s'immerger dans la vie d'un groupe et assurer la sécurité des enfants.

2

Stage pratique

14j

Il s'agit d'une mise en situation réelle au sein d'une équipe : en colos, en centres de loisirs avec ou sans hébergement, c'est une étape forte de ton cursus. Possibilité de le faire en 2 fois maximum.

2 semaines de vacances en centre de loisirs sans hébergement ne sont pas suffisantes pour comptabiliser 14 jours car les week-end ne sont pas compris

18 mois maximum pour réaliser ces 2 étapes

3

Stage d'approfondissement Et/ou 1 qualification

6j/8j

L'approfondissement vient consolider et enrichir les acquis de la formation générale par un thème choisi et permet une analyse du stage pratique.

La qualification (surveillant.e de baignade, canoë-kayak, etc.) te permet d'acquérir des compétences dans un domaine spécialisé.

30 mois maximum pour réaliser ces 3 étapes

FORMATION GÉNÉRALE

La formation générale, d'une durée de 8 jours est la première étape de la formation BAFA. Elle permet d'acquérir les notions de bases pour assurer les fonctions d'animation dans les Accueils Collectifs de Mineurs



La vie
quotidienne



La sécurité



Le travail
en équipe



La connaissance
des publics

VOUS DEVEZ ÊTRE ÂGÉ DE 17 ANS LE PREMIER JOUR DU STAGE

Le ou la stagiaire pratiquera au cours de sa formation *liste non exhaustive* :

- Des projets d'activités qu'il ou elle expérimentera collectivement.
- Des activités manuelles, des chants, des jeux et grands jeux, des ateliers d'expressions, etc...
- Des mises en situation et des études de cas sur des thématiques actuelles.

- Une approche de la législation et des normes en vigueur dans l'animation et l'encadrement de loisirs.

- Une sensibilisation sur les conduites addictives, les comportements à risque, la laïcité et la lutte contre les discriminations dans les accueils de loisirs.

Nous accordons une place importante à l'imaginaire dans l'activité, c'est pourquoi nous accompagnons les stagiaires dans la construction et la réalisation d'une veillée.

L'EXPÉRIENCE DU COLLECTIF

Cette première étape permet de découvrir et d'expérimenter des temps d'apprentissage collectif. Les sessions générales regroupent entre 15 et 25 personnes de tous âges et tous horizons.

UNE PÉDAGOGIE ACTIVE ET PARTICIPATIVE

Nous accordons beaucoup d'importance aux pédagogies participatives ainsi qu'aux méthodes actives. Les participant.es abordent les contenus en alternant entre apports théoriques, mises en situation et temps de réflexion collective.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

PRENDRE CONSCIENCE de ses responsabilités, de son rôle et de ses fonctions au sein d'une équipe d'animation et auprès des enfants et des jeunes

CONNAÎTRE différents types de structures (séjours de vacances et d'accueils de loisirs) et leurs fonctionnements

DÉCOUVRIR différentes approches pédagogiques et techniques d'animations

MENER une réflexion sur l'animation et l'éducation populaire

PRENDRE EN COMPTE les besoins et les rythmes des enfants et des jeunes

INTÉGRER les préoccupations liées au handicap dans l'organisation de la Vie Quotidienne et l'Activité.

Nos Approfondissements

Petit-enfance / Accompagnement des publics en situation de handicap / Public ado / Activités d'expression

PRÉREQUIS

Avoir réalisé 14 jours de stage pratique et avoir validé son stage auprès de la DDCSPP du département où réside le stagiaire.

OBJECTIFS DE FORMATION

Découvrir les particularités d'un public : leurs envies, leurs questionnements, leurs besoins...**OU** d'un domaine en particulier.

Apprendre à construire des activités cohérentes en utilisant de nouvelles compétences.

DÉCOUVRIR



COMPLÉTER

Il s'agit aussi de compléter ses compétences en terme d'activités (jeux, chants, veillée) et de méthodologie de projet : comment construire un projet avec différents publics ? Comment se fixer des objectifs et les concrétiser ?

Qualification SB

Surveillant.e Baignade



PRÉREQUIS

- Avoir 18 ans
- Avoir validé la formation générale et les 14 jours de stage pratique.
- Un certificat médical d'aptitude à la pratique du sauvetage aquatique.
- Le PSC1
- Une attestation de capacité à effectuer 100 mètres nage libre, départ plongé, délivrée par un maître-nageur sauveteur.

OBJECTIFS DE FORMATION

A l'issue de la formation vous serez capable de :

Déterminer les risques de noyades et d'accidents dans les différentes situations.

Porter assistance à un baigneur en détresse et prodiguer les gestes de secours nécessaires.

Organiser les baignades des enfants en collaboration avec l'équipe d'animation.

Connaître et faire respecter la réglementation des baignades dans les lieux aménagés ou non aménagés.



Se préparer: arriver avec un peu d'entraînement et de pratique de la natation est conseillé. Contacter des surveillants de baignade pour connaître le déroulement des épreuves et la meilleure manière de s'y préparer. !

RÔLE ET MISSIONS

Je prépare la baignade :

- je fais le point avec l'équipe d'animation, je connais les appréhensions des enfants, j'aménage la zone des activités de baignade.

Je surveille la baignade :

- j'assurer la sécurité de tout le groupe, je fais respecter les règles en développant un esprit de prévention chez les jeunes, je conserve mes capacités d'intervention.



Comment s'inscrire ?

Modalités d'inscription

Il est indispensable de posséder une adresse e-mail qui sera ton identifiant tout au long du cursus.

1 La première étape est obligatoirement de se rendre sur le site du ministère : jeunes.gouv.fr/bafa-bafd, suivre la procédure pour obtenir ton numéro d'inscription. Cette procédure est indispensable pour pouvoir démarrer ta formation et suivre la première session.

2 Il te faudra ensuite remplir un dossier d'inscription et le retourner à la MJC. Le dossier est téléchargeable sur notre site internet.

Il te sera demandé des arrhes à hauteur de 30% du coût total de la session de formation

Le coût total de la session devra être réglé au plus tard le 1^{er} jour de formation.

COMMENT FINANCER MON BAFA ?



Si vous résidez dans l'une des communes « Arche Agglo » vous pouvez bénéficier d'une aide financière particulière sur la 1^{ère} session



Les organismes qui peuvent donner des aides sous condition :

- La CAF DE VOTRE DÉPARTEMENT
- LA MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE
- LES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES
- LES CONSEILS DEPARTEMENTAUX

Des aides peuvent également être attribuées par les organismes suivants (si vous ou vos parents en dépendez) : La Mission Locale pour les jeunes demandeurs d'emploi de 16 à 25 ans. Le Comité des Œuvres Sociales, si vous (ou vos parents) êtes employés municipaux ou territoriaux. Les CE (Comités d'Entreprise) si vous (ou vos parents) travaillez dans une entreprise de plus de 50 salariés.

Conditions générales d'inscription

CONDITION D'ANNULATION ET DE DÉSISTEMENT

En cas de désistement avant le début de la session les arrhes sont retenues. Dans le cas d'un départ anticipé, par la décision du ou de la stagiaire ou celle de l'équipe pédagogique et ce quel qu'en soit le motif, le ou la stagiaire ne pourra prétendre à un remboursement.

CONVOCACTION, DATES ET LIEUX DE SESSION

Une convocation précisant le lieu, les moyens d'accès, les heures de début et de fin de session, le nécessaire à emporter, vous sera envoyée avant le début de la session sous réserve que votre dossier soit complet.

ASSURANCE

La MJC souscrit à un contrat Responsabilité Civile qui en cas d'accident vous permet d'obtenir un remboursement complémentaire à celui de la sécurité sociale, voire de la mutuelle, si vous en possédez une.

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Les informations personnelles communiquées sont indispensables au traitement des inscriptions, elles sont strictement confidentielles et ne sont pas transmises à des tiers. Conformément à la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles et aux réglementations nationales et européennes en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès permanent, de modification, de rectification et d'opposition sur ses données. Ce droit peut être exercé par courrier postal à l'adresse suivante : MJC pays de l'Herbasse 1242 avenue du Général de Gaulle 26260 Saint Donat sur l'Herbasse.

HÉBERGEMENT - CONDITIONS - TARIFS

Pour faciliter l'accès aux sessions, la MJC du Pays de l'Herbasse propose une solution d'hébergement pour les stagiaires qui seraient éloigné.es du lieu de formation.

Pour les sessions se déroulant à Saint-Donat-sur-l'Herbasse, une formule gîte est proposée à l'accueil de loisirs de Champos dont elle a la gestion.

Une navette est organisée pour les stagiaires n'étant pas motorisé.es entre le lieu de l'hébergement et le lieu de formation.

Tarif hébergement Champos : 50 €/semaine

Les repas sont à la charge des stagiaires.

Un espace cuisine et un équipement de base (plaque, micro-onde et frigo) sont à la disposition des stagiaires.

Pour les sessions se déroulant à Tournon sur Rhône, le lycée la Pélassière met à disposition des stagiaires les chambres de son internat.

Chambre de 2 à 4 personnes - salle de bain dans les chambres.

Tarif hébergement La Pélassière : 50€/semaine

Tarif repas du soir + petit déjeuner : 45€ / semaine

*Dans les 2 cas, reste à fournir:
draps housse - taie d'oreiller -
sac de couchage - linge de toilette.*



TARIFS

BAFA formation générale demi pension 380 €

BAFA approfondissement demi pension 320 €

Qualification Surveillance de baignades 480 €

**L'adhésion et l'hébergement* sont à ajouter aux
frais d'inscription (9€ -18 ans /17€ + 18ans)**

Du samedi 24 octobre Au samedi 31 octobre	Session générale	Tournon sur Rhône la Pélissière
Du samedi 6 février au samedi 13 février	Session générale	St Donat sur l'Herbasse
Du samedi 10 avril au samedi 17 avril	Session générale	St Donat sur l'Herbasse
Du lundi 15 février au lundi 22 février	Qualification SB**	St Donat sur l'Herbasse
Du lundi 19 avril au samedi 24 avril	Approfondissement Activités d'expression ou Jeunesse	St Donat sur l'Herbasse
Du lundi 23 août au samedi 28 août	Approfondissement Petite enfance ou accompagnement des publics en situation de handicap	Tournon sur Rhône

**Pour la qualification SB il faut être âgé de 18 ans et être titulaire d'un brevet de premiers secours.

Une session PSC1 est proposée Le 13 février 2021 dans Les locaux de La MJC.

* Un hébergement est proposé aux stagiaires qui le souhaite mais la formation reste en externat.



Quelque sites à découvrir

pratiquesdanimms.com

jesuisanimateur.fr

le journal de l'animation

colonie-de-vacances.com

formation-bafa-bafd.com

jurisanimation.fr

wiki.petitsdebs.org

animateur-nature.com

jeunesse en plein air

reseaucoleetnature.org

www.cdjsf-avignon.fr

...

Renseignements / Inscriptions : Géraldine Paillard

epn@mjc-herbasse.fr / 04 75 45 12 36